

COMMUNIQUE DE PRESSE

LES FEDERATIONS DES SERVICES A LA PERSONNE INTERPELLENT LES CANDIDATS SUR LES CENTAINES DE MILLIERS D'EMPLOIS QUI PEUVENT ETRE CREEES DANS LE SECTEUR DES SERVICES A LA PERSONNE

À quinze jours de l'élection présidentielle, tous les candidats ont été interpellés sur les propositions de l'ensemble des représentants du monde des services à la personne, qu'il s'agisse des entreprises prestataires (FESP), des associations prestataires (ADMR) ou des particuliers employeurs (FEPEM).

Tous les diagnostics convergent : le crédit d'impôt dont bénéficient chaque année plus de 4,5 millions de ménages ayant recours aux services à la personne représente un atout décisif pour l'économie et l'emploi, mais l'avance de trésorerie consentie par les particuliers - en attendant de bénéficier du crédit d'impôt en fin d'année - continue de peser sur le dynamisme du secteur.

Supprimer ce décalage de trésorerie entraînerait une accélération de l'activité qui se traduirait par des centaines de milliers de créations d'emplois, 200 000 environ en moins de deux ans selon la FESP et l'ADMR (estimation confirmée par l'étude conduite par le Cabinet Oliver Wyman¹), 500 000 en cinq ans selon la FEPEM.

Quelles que soient les solutions proposées pour atteindre cet objectif, elles se doivent d'être universelles pour l'ensemble des typologies de partenaires, entreprises, associations ou particuliers.

Deux solutions ont été proposées à l'ensemble des candidats :

- soit **la mensualisation du crédit d'impôt**, qui permet de raccourcir le décalage de trésorerie, mais qui contraint l'État à supporter « en année N » le montant du crédit d'impôt, soit 4 milliards d'euros environ ;
- soit, si la situation des comptes publics ne permet pas cette solution simple, celle d'**un mécanisme de subrogation du montant du crédit d'impôt par les établissements bancaires**, solution qui permettrait de faire bénéficier les particuliers d'une suppression de l'avance de trésorerie, de maximiser les avantages pour le secteur en termes de création d'emplois et d'éviter toute charge nouvelle pour les finances publiques.

Dans tous les cas, ces solutions seront de portée universelle pour tous les secteurs concernés et entraîneront un effet vertueux sur un secteur fortement créateur d'emplois et à très forte valeur ajoutée pour tous les Français.

Détails des propositions des fédérations aux candidats sur :
FESP (<http://urlz.fr/56y6>) et ADMR (<http://urlz.fr/56y4>)

¹ Voir notamment : <http://fesp.fr/actualite/la-fesp-et-ladmr-proposent-la-creation-de-plus-de-200-000-emplois>

Contacts presse

FESP

Gaëlle Dufour, gaelle.dufour@fesp.fr
01 53 85 40 80

ADMR

Florent Lebaigue, flebaigue@un.admr.org
01 44 65 55 42